



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**SEANCE DU 22 novembre 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 5 Novembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 Novembre 1999

**Golf municipal de romagne - Mise en conformité des cuisines et  
extension du restaurant et de la zone d'accueil - Avenants n° 1 aux  
marchés de travaux**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

*Conseillers* :

Mme Jeanine BIMES, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99588

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 novembre 1999

Bâtiments

**Golf municipal de romagne - Mise en conformité des cuisines et extension du restaurant et de la zone d'accueil - Avenants n° 1 aux marchés de travaux**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres et après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des travaux de mise en conformité des cuisines et d'amélioration pour le fonctionnement du golf, des aménagements au programme des travaux sont nécessaires suite à un mauvais relevé de cotes lors de la réalisation du chantier de la part de l'entreprise de charpente métallique.

Ces adaptations techniques et architecturales au projet initial entraînent l'établissement d'avenants conformément aux règles applicables aux marchés de travaux.

Les travaux supplémentaires et en moins se traduisent par une moins value globale de 6.753,60 F TTC

Le détail par lot des travaux supplémentaires et en moins est le suivant :

Lots	Désignation	Entreprise	Marché initial + tranches conditionnelles TTC	Avenant TTC	Nouveau montant TTC	%
1	Terrassement, maçonnerie, réseaux carrelage couverture tuiles, zinguerie	Riboli	263.498,80	0,00	263.498,80	0,00 %
2	Structure métallique et bois- bardage métallique et couverture acier-zinguerie -isolation	Baré Grolleau Niveau	223.062,97	- 49.043,20	174.019,77	-21,99 %
3	Menuiseries aluminium Menuiseries voies Vêtue extérieures Habillages intérieurs Cloisons sèches-isolation	Bonnifait	285.869,43	26.850,38	312.719,81	9,39 %
4	Plomberie sanitaires	Seguin	9.781,87	0,00	9.781,87	0,00 %
5	Electricité, chauffage, ventilation	SEMBI	66.374,62	15.439,21	81.813,83	23,26 %
6	Peinture, revêtements murs et sols	ROUVEL	38.095,73	0,00	38.095,73	0,00 %
	TOTAL		886.683,42	- 6.753,60	879.929,82	- 0,76 %

Les dépenses correspondantes peuvent être imputées sur les crédits inscrits au budget.

En raison des modifications apportées au programme initial des travaux, les délais contractuels des travaux sont prolongés depuis la fin du délai contractuel jusqu'à la date de notification de l'avenant plus quinze jours.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les avenants n° 1 aux marchés de travaux.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits avenants.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)